

Ministère de l'Éducation Nationale

Baccalauréat Professionnel

« Sécurité – Prévention »

Session 2009

ÉPREUVE 3 : EPREUVE PRATIQUE PRENANT EN COMPTE
LA FORMATION EN MILLIEU PROFESSIONNEL

Sous-épreuve 31: Secours à personnes

DOSSIER JURY

Notée sur 60 (Coefficient 3)

Épreuve pratique
Consignes aux commissions d'évaluation

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 31
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »		
Épreuve : E31 : Secours à personnes		
DOSSIER JURY	Durée : 30 min	Coefficient : 3
		Page 1 sur 6

DOCUMENT D'AIDE À LA CONCEPTION DES SITUATIONS D'ÉVALUATION

Épreuve 31 : Secours à personnes

LE CONTEXTE

Le candidat est évalué sur sa capacité à commander une équipe de secours lors de la prise en charge d'une victime en situation d'urgence et à pratiquer les gestes de secours appropriés. Cette épreuve nécessite la prise en compte des notions de sécurité élémentaires. En conséquence, le candidat passera l'épreuve **en tenue réglementaire EPI** (Équipement de Protection Individuelle). Il ne pourra se prévaloir d'aucun document personnel.

Cette évaluation implique une situation simulée ou reconstituée avec :

- une victime grimée (souhaitable) et/ou un mannequin,
- deux sapeurs-pompiers destinataires des ordres. Ces deux acteurs devront être titulaires des unités de valeur correspondantes aux missions d'équipiers SAP (Secours À Personnes) au VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes),
- un témoin, si besoin, dont le rôle sera tenu par un membre de la commission. Le candidat devra alors être informé de cette hypothèse avant son intervention.

LE LIEU

Cette épreuve peut se dérouler aussi bien dans les Centres de Formation (ou dans les Centres d'Incendie et de Secours) que dans les établissements scolaires.

LES MOYENS MATÉRIELS

- un VSAV normalisé,
- une trousse de maquillage (si grimage),
- un mannequin adulte,
- deux Émetteurs/Récepteurs Portatifs.

LA COMMISSION D'ÉVALUATION

Cette évaluation ne peut pas s'envisager sans la participation de deux sapeurs-pompiers dont au moins un chef d'agrès et un titulaire de la qualification PAE1 (Pédagogie Appliquée aux Emplois/Activités de classe 1). Une ou plusieurs personne(s) enseignante(s) représente(nt) l'Education Nationale.

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 31
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »		
Épreuve : E31 : Secours à personnes		
DOSSIER JURY	Durée : 30 min	Coefficient : 3
		Page 2 sur 6

LE DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Préalablement à l'épreuve, et en dehors du lieu de l'intervention, les membres de la commission procèdent aux contrôles administratifs et fournissent, par écrit et/ou par oral, le contexte de la situation d'évaluation. À partir de cet instant, les évaluateurs se trouvent dans une situation d'observation du candidat (à l'exception de celui qui jouerait le rôle du témoin). La personne grimée ou le mannequin est mis(e) en situation. Le candidat évalué et ses deux équipiers arrivent sur les lieux. Ces derniers sont silencieux, agissent en fonction des sollicitations de leur « chef d'agrès. » et lui rendent compte. Le candidat doit prendre toutes les dispositions nécessaires, gestes techniques pour répondre aux attentes de la situation proposée.

L'épreuve qui ne prévoit pas de temps de préparation se déroule sur une durée de 30 minutes. Elle se déroulera en deux temps :

- **Partie 1** : 25 minutes au maximum pour la réalisation de la simulation. Tout candidat ne doit pas être interrompu sauf si le délai est dépassé. A contrario, une opération plus rapide est envisageable. Dans cette hypothèse, l'exercice est terminé et la commission enchaîne sur la partie 2.
- **Partie 2** : 5 minutes au maximum pour l'échange avec la commission. Elle a pour but de demander des compléments d'informations et/ou d'affiner certains items de la grille. Elle doit permettre également au candidat de justifier ses choix. La commission d'évaluation pourra demander au candidat de réaliser un ou des gestes techniques liés à la situation.

A l'issue de l'épreuve, la commission renseigne la grille terminale d'évaluation jointe sur une durée de 10 à 15 minutes.

L'ÉVALUATION :

Elle comporte trois parties :

- capacité à intervenir et à réaliser les gestes techniques (voir grille intermédiaire),
- capacité à commander et à diriger son équipe,
- capacité à communiquer.

La première partie a pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à effectuer ou à faire effectuer les gestes techniques adaptés à la situation. En tout état de cause, si lors du déroulement de l'épreuve le candidat n'effectue pas le geste vital ou procède à un geste aggravant mettant en péril la vie de la victime, la note 0 sur 30 sera attribuée pour cette capacité et justifiée dans la partie « observations ».

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 31
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »		
Épreuve : E31 : Secours à personnes		
DOSSIER JURY	Durée : 30 min	Coefficient : 3
		Page 3 sur 6

2-CONDITIONS DE REALISATION DE L'EPREUVE

MISE EN SCENE

- 1 candidat chef d'agrès du VSAV,
- 2 équipiers sapeurs-pompiers,
- 1 victime membre de la commission et/ou un mannequin,
- 1 médecin régulateur, membre de la commission d'évaluation,
- 1 témoin, membre de la commission d'évaluation.

CONSIGNES AU MEDECIN REGULATEUR

Donne l'information au candidat du départ d'une équipe SMUR sur l'intervention.

Observation : délai de route estimé à 15 minutes.

CONSIGNES À LA VICTIME

- Adulte conscient, se plaint de douleurs thoraciques et de symptômes associés,
- Simule l'inconscience 1 minute après l'entrée du candidat,
- Retient sa respiration lors du contrôle de la ventilation par le candidat,
- S'efface lorsque l'arrêt de la ventilation est constaté (un membre de la commission apporte le mannequin au candidat et lui précise : vous reprenez votre bilan là ou vous en étiez).

MATÉRIEL NECESSAIRE

- 1 VSAV armé,
- 2 ERP (Émetteur/Récepteur Portatif),
- 1 mannequin adulte,
- 1 ticket de départ.

DOSSIER JURY

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 31
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »		
Épreuve : E31 : Secours à personnes		
<u>DOSSIER JURY</u>	Durée : 30 min	Coefficient : 3
		Page 5 sur 6

Grille d'évaluation intermédiaire

Ce document a pour objet d'aider à l'évaluation du premier item de la capacité à intervenir et à réaliser les gestes techniques de la grille E31. En tout état de cause, si le candidat est évalué OUI dans le dernier item cela signifie qu'il a mis en péril la vie des intervenants ou aggravé l'état de la victime. La note zéro sur quinze est attribuée à cette capacité.

Thème : malaise cardiaque évoluant vers un arrêt cardio-respiratoire

Critères d'évaluation	oui	non	Observations
Réalise un bilan circonstanciel			
Questionne la victime (malaise)			
Met la victime dans une position adaptée			
Demande à ses équipiers la réalisation des bilans complémentaires			
Détecte l'arrêt cardio-respiratoire			
Demande un moyen médicalisé			
Commande à ses équipiers de commencer la réanimation cardio-respiratoire			
Met en place le DSA			
Réalise conformément aux règlements en vigueur, les insufflations avec matériel et les compressions thoraciques.			
NOTE			/15

Critères d'évaluation	oui	non	Justification
Commande ou réalise un geste mettant en péril la vie des intervenants			

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 31	
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »			
Épreuve : E31 : Secours à personnes			
DOSSIER JURY	Durée : 30 min	Coefficient : 3	Page 6 sur 6